

Une première victoire sur les retraites ! Nos futures luttes sociales pour en décrocher d'autres !

Lors de la présentation à l'Assemblée Nationale de son discours de politique générale, l'ex-nouveau premier ministre a confirmé la feuille de route de son prédécesseur :

- un budget qui maintient l'année blanche (ce qui signifie le gel des pensions et des prestations sociales),
- où il est prévu que des efforts doivent être faits par l'immense majorité de la population en préservant les plus grandes fortunes,
- un discours sur le mérite (sans annonce réelle sur comment augmenter les revenus),
- une loi sur la fraude fiscale (mais qui n'effleure qu'à peine les hauts revenus...),
- pas un mot sur les solutions à apporter à la crise environnementale et climatique,
- et selon lui une nouvelle méthodologie où il renvoie toutes les décisions, sur le budget, la Sécu, au Parlement.

Toujours pas de réelle rupture en vue !

Seule annonce d'importance, celle de la suspension de la réforme des retraites : Lecornu a annoncé qu'il n'y aura pas de relèvement de l'âge jusqu'en janvier 2028 (on reste donc à 62 ans et 9 mois) et également une suspension de la durée d'assurance, donc on en reste à 170 trimestres (42 ans et demi) pour pouvoir bénéficier d'une retraite à taux plein.

Cette première victoire est le fruit de la mobilisation du monde du travail depuis 2023. Le mouvement social a su imposer sans cesse le sujet de cette réforme. Les trois dernières journées de grève en septembre et octobre ont également été déterminantes.

Mais ce n'est qu'une première étape : il est nécessaire de revenir à une retraite à 60 ans et 37,5 années de cotisation.

D'autant que Lecornu a annoncé dans la foulée qu'il devrait tout de suite y avoir une conférence sur les retraites et le travail avec les partenaires sociaux, que le système doit évidemment être financé (en appuyant sur le coût de la suspension) et qu'il faudrait y aller sans tabou, notamment avec la retraite par points ou par capitalisation. Autant de dangers réactivés pour le système par répartition.

Les annonces sur la fiscalité ne sont en rien la réforme fiscale d'ampleur attendue pour un réel partage des richesses : diminuer la CVAE (taxe sur les entreprises) c'est diminuer d'autant les ressources des services publics locaux, faire une taxe Zucman sans toucher au patrimoine ne va rien rapporter de subséquent, et au final ce ne sont que des mesurettees faisant croire à la prise de la justice fiscale !

L'Union syndicale Solidaires appelle les salarié·es, les agent·es public·ques, les privé·es d'emploi, les étudiant·es et les retraité·es à rester mobilisé·es. La suspension de la réforme des retraites prouve que la mobilisation paie. Nous devons maintenant continuer à nous organiser pour exiger l'abandon des mesures d'austérité et la remise en cause des dispositifs de protection sociale et de service public contenues dans les budgets 2026 (PLF et PLFSS).

Continuons à lutter pour nos retraites, et pour un budget qui soit véritablement de justice sociale, fiscale et environnementale.

Paris, 14 octobre 2025